

Astrid QUILLIEN

LES ORATIONES DE DENIS LAMBIN  
LA DEFENSE DU GREC DANS L' ORATIO DE UTILITATE  
LINGUAE GRAECAE ET RECTA GRAECORUM LATINE  
INTERPRETANDORUM RATIONE (22 octobre 1571)

INTRODUCTION

Tout comme Josse Bade, Marc-Antoine Muret ou Nicolas Bérault, Denis Lambin<sup>1</sup> eut, lui aussi, un rôle important à jouer dans la transmission des Classiques. Mais ce grand humaniste, Lecteur et Traducteur Royal de latin puis de grec dans les années 1560 et au début des années 1570, présente des méthodes de travail, une idéologie différentes de ses prédécesseurs.

Une comparaison du commentaire de Denis Lambin sur l'*Art poétique* d'Horace (1561)<sup>2</sup> avec celui de Josse Bade (1500), m'avait permis de montrer que le commentaire de Lambin était plus systématique et scientifique, en raison d'une différence d'auditoire, mais aussi d'époque<sup>3</sup>. Pour ce qui est des *praelectiones* de Lambin, de ses leçons inaugurales au Collège Royal, il apparaît que l'époque, son caractère, son statut, le milieu auquel il appartient et l'auditoire auquel il s'adresse conditionnent sa rhétorique, sa pédagogie, son attitude, ses arguments.

L'*Oratio De Utilitate*, prononcée le 22 octobre 1571<sup>4</sup>, représente le dernier discours prononcé par Lambin au Collège Royal avant sa mort. Comme certains prédécesseurs (Politien, Bérault<sup>5</sup>), le Lecteur Royal ne respecte pas la forme traditionnelle, médiévale, de la *praelectio*, qui visait surtout à présenter l'auteur et l'œuvre étudiés, mais il l'adapte à ses préoccupations, à son époque, à sa personnalité. Ainsi, il y met en scène un *ethos*

<sup>1</sup> Denis Lambin est né à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) en 1519. Il vient ensuite à Paris pour étudier au collège du cardinal Lemoine, puis à celui de Coquerêt, où il suit avec Ronsard et Baïf les cours de Dorat. Autour de 1545, il étudie le droit à Toulouse, aux côtés de Turnèbe, puis, dès 1550, il peut compter sur la protection du cardinal de Tournon ; il suit ce dernier dans ses pérégrinations françaises et italiennes et peut ainsi se consacrer à ses travaux érudits. En 1561, il publie son célèbre commentaire d'Horace et obtient grâce à Tournon et Amyot un poste de professeur d'éloquence latine au Collège Royal. En 1562, il devient Lecteur Royal de grec et, en 1570, Traducteur Royal. Il meurt en 1572.

<sup>2</sup> *Q. Horatius Flaccus, ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum, opera D. Lambini, ... emendatus ab eodemque commentariis copiosissimis illustratus, nunc primum in lucem editus*, Lyon, De Tournes, 1561 [2 tomes en 1 vol. in-4°, dont le titre du 2d est : *Q. Horatii Flacci Sermonum libri quattuor, seu Satyrarum libri duo, Epistolarum libri duo a D. Lambino... emendati...* BN : YC- 656].

<sup>3</sup> Je me permets de renvoyer ici à mon mémoire de maîtrise, « Denis Lambin dans la tourmente de l'*aetas horatiana*. Présentation, traduction et étude d'extraits de son commentaire de l'*Art poétique* d'Horace (1561-1567) », soutenu en juin 2001 à l'Univ. de Paris-Sorbonne, sous la direction de P. Galland-Hallyn.

<sup>4</sup> *De utilitate linguae graecae et recta Graecorum latine interpretandorum ratione, oratio habita... pridie quam Demosthenis orationem κατ'Αριστοκράτους explicare inciperet* (prononcé le 22 octobre 1571), Paris, Jean Bienne, 1572 [BN : X- 3431 (10), in-4°].

<sup>5</sup> Voir sur ce point l'introduction de P. Galland-Hallyn à son édition des *Silves* de Politien, Paris, Les Belles Lettres, [Les Classiques de l'Humanisme], 1987, ainsi que l'article du même auteur : « La Leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérault (1515) : développement de l'*ethos* et poétique de la mémoire », *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit Blanche éditeur, 1997, p. 235-267.

orgueilleux, ou encore, il introduit au sein de son discours un dialogue cicéronien et courtois plein d'*urbanitas*.

Le sujet principal du discours consiste en la défense de la langue grecque. Il est certes traditionnel de faire l'apologie de la matière enseignée dans une *praelectio*, mais la défense de Lambin, tout en s'inscrivant dans une lignée de discours du même type, les dépasse par un raisonnement extrêmement construit, des arguments difficilement réfutables et particulièrement exigeants.

Afin de dégager la spécificité de Lambin, nous verrons tout d'abord les arguments en faveur du grec qui avaient cours avant lui. Ensuite, nous analyserons l'aspect systématique de l'argumentation de l'humaniste, avant d'en constater le caractère particulièrement exigeant.

### LES ARGUMENTS EN FAVEUR DU GREC AVANT DENIS LAMBIN

Avant Lambin, il existait un ensemble de textes et de discours qui défendaient le grec en recourant à des arguments variés mais souvent récurrents. Le type d'argumentation est déterminé par le moment et, dans une moindre mesure, par le lieu où est écrit ou prononcé le discours. Les préoccupations de chaque époque, en effet, et l'état d'avancement du grec, poussent les humanistes à souligner différents aspects de l'« utilité » du grec.

Pour rendre compte de l'évolution de cette argumentation, parallèle à l'essor du grec, il apparaît nécessaire d'adopter une démarche chronologique, sans perdre de vue l'aspect géographique de la question : de l'Italie à la France, du XVe au XVIe siècle, les discours sur le grec varient.

#### *Au XVe siècle<sup>6</sup>*

Les premiers à défendre le grec sont les Italiens, chez qui cette langue « renaît » tout d'abord. Le grec, pour ces premiers hellénistes occidentaux, n'est pas étudié ou analysé pour lui-même, ni en comparaison avec l'italien, mais il est considéré par rapport à la langue latine. Le grec ne présente un intérêt que dans la mesure où il possède une qualité qui fait défaut au latin, ou s'il est utile pour la connaissance de la langue et de la culture latines. Les arguments de ces premiers hellénistes sont largement inspirés de Quintilien. Dans un passage du livre I de *Institution oratoire* notamment, Quintilien explique que l'étude du grec est une propédeutique nécessaire à l'étude du latin et de l'art oratoire :

*A sermone graeco puerum incipere malo, quia Latinum, qui pluribus in usu est, vel nobis nolentibus perbibet ; simul quia disciplinis quoque Graecis prius instituendus est, unde et nostrae fluxerunt.*

C'est par la langue grecque que je préfère que l'enfant commence, parce que le latin est plus usité, et que cet enfant en sera imprégné, même malgré nous; en même temps, il doit être instruit d'abord aussi dans les disciplines grecques, d'où les nôtres dérivent.

L'étude du grec permet d'accéder à la culture grecque, à l'égard de laquelle la latinité a une dette que reconnaît le pédagogue.

<sup>6</sup> Nous pourrions nous référer, pour cette période, à l'article de S.S Gravelle, « Lorenzo Valla's comparison of latin and greek and the humanist background », *BHR*, 44, 1982, p. 269-289.

<sup>7</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, I, 1, 12.

Ainsi, Théodore Gaza, Grec émigré, dans un discours intitulé *Oratio de litteris graecis*, prononcé entre 1440 et 1450, alors qu'il était recteur et professeur à Ferrare, présente l'étude du grec comme la condition de l'existence d'une véritable culture latine :

*Tamdiu Graecae litterae in Italia sunt conservatae, quamdiu in ea latina elegantia viguit. Cum vero haec deseri coepit, litterae quoque Graecae simul neglectae sunt. (...) Qui enim Graecas litteras neglexerit, is eo omni adiumento, quod ad suas litteras addiscendas, conservandas amplificandasque maiores vestri e Graeco fonte haurire solebant, omnino carebit*<sup>8</sup>.

Tant que les lettres grecques furent conservées en Italie, l'élégance latine y fut florissante. Mais quand celle-ci commença à être abandonnée, les lettres grecques en même temps aussi furent négligées. (...) Celui qui négligera les lettres grecques se privera complètement de tout le secours que vos ancêtres avaient coutume de puiser à la source grecque pour apprendre, préserver et faire progresser leurs propres lettres.

Pour Théodore Gaza, finalement, « qui n'embrasse pas les lettres grecques ne saurait saisir quoi que ce soit en fait de lettres<sup>9</sup> ». On reconnaît ici la fougue, le caractère extrême et l'argumentation un peu légère des précurseurs, mais il reste qu'un homme comme Théodore Gaza a contribué à jeter les bases d'une longue tradition de textes et discours en faveur des études grecques.

A la génération suivante, avec Politien, et jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en Italie et en France, l'argumentation en faveur du grec s'étoffe et se complexifie. La langue grecque, qui apparaît de plus en plus comme une rivale, inutile pour certains, de la langue latine, doit se voir justifiée auprès de ses détracteurs qui se multiplient.

#### *Du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*

A la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècles, les arguments en faveur de la langue et de la culture grecques se situent dans la continuité de ceux de leurs premiers défenseurs, mais ils sont davantage développés et étayés, dans des discours plus nombreux et plus systématiques. Si ces argumentaires sont la plupart du temps utilitaristes et butent sur la limite de l'inutilité de la langue dès lors qu'une traduction existe, ils ont le mérite de mettre l'accent sur quelque chose de nouveau : la nécessité du grec pour l'éducation.

Certains passages de Quintilien dans l'*Institution oratoire*, notamment X, 1, qui souligne l'encyclopédisme d'Homère, fournissent aux humanistes un argument essentiel : celui qui consiste à dire que la langue et la culture grecques sont à l'origine de toute science. Politien, notamment, fait partie de ceux qui reprennent cet argument. Dans sa silve *Ambra*<sup>10</sup>, qui annonce l'étude d'Homère et de l'*Iliade* en particulier, il rend hommage au poète à travers une biographie imaginaire dans laquelle l'accent est mis sur le caractère divin du *vates*. Les affirmations de Quintilien, relayées par les louanges d'humanistes comme Politien qui reconnaissent la supériorité d'Homère, permettent aux défenseurs du grec de développer l'argument selon lequel la langue grecque et sa culture sont à l'origine de toute science. Cet argument, en effet, que l'on retrouve dans une majorité de discours à côté d'autres arguments souvent repris de la génération précédente, constitue une base solide que l'on retrouvera jusque chez Lambin et qui souligne l'importance du grec pour l'éducation.

<sup>8</sup> Texte édité par L. Molher, *Aus Bessarions Gelehrtenkreis*, Padeborn, F. Schöning, 1942.

<sup>9</sup> *Ita nullas litteras assequi possunt qui Graecas non sequuntur. Ibidem.*

<sup>10</sup> La silve *Ambra* date de 1485. Voir l'édition par P. Galand-Hallyn des *Silves* de Politien.

Carteromachus (ou Fortiguerra), dans son *Oratio de laudibus litterarum Graecarum* (1504)<sup>11</sup>, qui consistait en une leçon inaugurale à un cours sur Démosthène<sup>12</sup>, reprend les arguments des premiers défenseurs du grec, notamment l'idée selon laquelle la grecque est la langue première, qui doit être un modèle pour la latine.

*Igitur Graeca lingua (...) vetustissima nobilissimaque est. (...) Haec naturalis quodam modo existimari potest*<sup>13</sup>.

Donc, la langue grecque est la plus ancienne et la plus noble. (...) Celle-ci peut être considérée, d'une certaine façon, comme naturelle .

Cependant, la plus grande partie du discours de Carteromachus consiste à énumérer les disciplines dans lesquelles les Grecs furent des précurseurs. C. Dionisotti<sup>14</sup> écrit que ce texte « delineava un piano di riforma radicale, sulla base della tradizione greca, classica e cristiana, dell'intera enciclopediana scienza e sapienza, filosofia e teologia, e proponeva il piano a Venezia ». Si N.-G. Wilson<sup>15</sup> considère quant à lui que le jugement de C. Dionisotti est un peu excessif dans la mesure où la partie théologique est à peine effleurée par Carteromachus, il concède cependant que la perspective de ce discours est nouvelle, qui affirme la nécessité du grec pour l'éducation. En effet, Carteromachus indique que viennent des Grecs la philosophie<sup>16</sup>, l'art de la compositio<sup>17</sup>, la grammaire, la dialectique<sup>18</sup>, la poésie<sup>19</sup>, l'art de l'inventio<sup>20</sup>, la rhétorique<sup>21</sup>, mais aussi la physique, la métaphysique, les mathématiques, la musique, l'astronomie, la médecine, le droit, l'histoire et la théologie. Sur certains points, l'argumentation de Carteromachus visant à prouver la supériorité des Grecs peut sembler un peu légère<sup>22</sup>, mais elle témoigne cependant d'un élargissement de vue<sup>23</sup> : il

<sup>11</sup> *Scipionis Carteromachi Pistoriensis oratio de laudibus litterarum Graecarum, habita Venetiis mense ianuario 1504*, Bâle, J. Froben, 1517 [Mazarine : 4° 10319-3]. Sur ce discours, voir aussi C. Dionisotti, *Aldo Manuzio editore*, Milan, 1976, p. xlvii, N. G. Wilson, *From Byzantium to Italy. Greek studies in the italian Renaissance*, Londres, Duckworth, 1992, et J.-F. Saladin, *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 99-100.

<sup>12</sup> Voir la fin du discours : *Demosthenem, quem interpretaturi sumus* (p. 46 de l'édition citée). Le rapprochement avec la *praelectio* de Lambin est immédiat, mais il ne faudrait pas en tirer de conclusions trop rapides sur le lien entre défense du grec et explication de Démosthène. La *praelectio*, traditionnellement, offre une *laus* (qui peut prendre la forme d'une défense) de la matière ou de la langue enseignée, et Démosthène est un des auteurs grecs les plus étudiés à la Renaissance.

<sup>13</sup> Edition citée, p. 34.

<sup>14</sup> C. Dionisotti, *Aldo Manuzio editore*, p. xlvii.

<sup>15</sup> N.-G. Wilson, *From Byzantium to Italy*, cité par Saladin, *La bataille*, p. 100.

<sup>16</sup> Edition citée p. 36.

<sup>17</sup> *Ibid.* p. 38 : *Orationis vero compositio ita pendet e Graeco...*

<sup>18</sup> *Ibidem* : *At vero Dialectica tam potest sine Graecis literis incolumis sciri, quam sine Aristotele, nisi forte a recentioribus vel nosci vel tradi melius existimemus...*

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 38 (verso) : *Transeo igitur ad Poeticam, cuius et inventio et usus ita totus Graecorum est.*

<sup>20</sup> *Ibid.* p. 39 : *Inventio quoque ita Graecorum pene peculiaris est, ut nostri quotiens aliquid acutius, aut elegantius afferre volunt, id totum a Graecis transferant integris sententiis, verbisque servatis.*

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 39 (verso) : *At puto Orator evadet quis egregius sine Graecis litteris, Cicerone duce.*

<sup>22</sup> Voir J.-C. Saladin, *La bataille*, p. 100 : « Pour les quatre premières disciplines, les raisons sautent aux yeux, leur source étant effectivement grecque, de l'aveu même des Romains. En ce qui concerne le droit, l'affirmation de la supériorité grecque est plus surprenante. Elle repose sur l'argument principal de la présence de termes grecs dans les Pandectes de Justinien qui les rendent parfaitement incompréhensibles à un juriste non helléniste (...). À propos de la théologie, il rappelle que les Évangélistes ont écrit en grec (sauf Mathieu). Il fait référence à Lorenzo Valla en signalant que de nombreuses obscurités du *Nouveau Testament* ne peuvent s'éclairer que par le recours au texte grec original. Enfin, il affirme que la lecture des Pères grecs est tout à fait bénéfique à un Chrétien ».

ne s'agit plus seulement de montrer que la connaissance du grec est bénéfique pour la langue et la culture latines, mais que tout le savoir véhiculé par la langue de Démosthène contribue à la formation de l'homme. En effet, dans son exhortation finale, Carteromachus encourage ses élèves, dont la tâche est immense, en leur montrant l'intérêt d'être un érudit, et en soulignant l'idée que c'est leur bonheur, leur *felicitas*, qui est en jeu. On le voit, l'argumentation est loin d'être « utilitariste » ici, mais elle vise le bonheur de l'homme ; les études grecques, grâce à la défense de Carteromachus, n'apparaissent pas superflues, mais nécessaires.

L'*oratio* évoquée à l'instant avait été prononcée à Venise, en 1504. Un autre discours, légèrement antérieur, doit attirer notre attention pour plusieurs raisons : il s'agit d'un discours défendant le grec, destiné au Sénat de la République de Venise, confirmant qu'à cette génération l'étude du grec est associée à l'éducation, et écrit dans cette langue ; il s'agit de l'*Oratio pro litteris Graecis* de Pietro Bembo (1494)<sup>24</sup>. Ce texte, original par sa forme (la langue grecque) et ses arguments, doit cependant être considéré davantage comme un exercice de style que comme un véritable discours de requête ; il est d'ailleurs fort probable qu'il n'ait jamais été prononcé<sup>25</sup>. Bembo reprend l'idée topique selon laquelle le latin dérive tout entier du grec<sup>26</sup> et celle qu'il a d'autant plus de valeur qu'il est associé au grec<sup>27</sup>, mais il souligne aussi, de façon beaucoup plus originale, le risque de perte irrémédiable des oeuvres écrites en cette langue si les études grecques ne se développent pas immédiatement<sup>28</sup>. Surtout, Bembo, à l'instar de Carteromachus quelques années plus tard et de bien d'autres, reprend l'argument selon lequel toute littérature dérive des Grecs :

ὁ μὲν γὰρ πρῶτόν ἐστι καὶ ἀρχὴ ἀπασῶν τῶν ἐπιστημῶν τοῖς ἀνθρώποις, ἀφ' οὗ, ὡς περὶ ἀπὸ πηγῆς ποταμός, οὕτω καὶ τὰ περὶ τῶν γραμμάτων προορρεῖ, καὶ ἄνευ οὗ μηδὲν ἐστὶ καλὸν ἐν τοῖς λόγοις, τοῦτ' ἔχομεν παρὰ τῶν Ἑλλήνων ἀναγκαιῶς. ἐκεῖνοι γὰρ οὕτω πολλὰ κατώρθωσαν ἐν ταῦτα, ὥστε μηδὲν λελείφθαι τοῖς ἄλλοις ἐφευρεῖν. ἔστι δὲ τοῦτο ἡ γραμματικὴ δι' ἣν εἰς τᾶλλα ἔξιμεν μόνην οὖσαν ὁδηγὸν καὶ θύραν ἀπαντῶν τῶν μαθημάτων. ταύτην τοίνυν τῆν παιδείαν πῶς ἂν ὀρθῶς διδαχθῆμεν, εἰ μὴ τὰ Ἑλληνικὰ βοηθήσειεν ἂν ἡμῖν<sup>29</sup>;

Ce qui vient en premier et représente la source de toutes les connaissances humaines, d'où, comme une rivière d'une source, la littérature coule également, sans quoi il n'y a rien de noble dans les lettres, nous vient des Grecs. Nécessairement. Il furent si talentueux en la matière qu'ils ne laissèrent rien aux autres à découvrir. C'est la grammaire par laquelle nous accédons

<sup>23</sup> Je ne pense pas comme J.-C. Saladin, pour qui ce discours ne représente qu'un « argumentaire utilitariste », où Carteromachus « se contente de développer le thème traditionnel de la supériorité du grec sur le latin » (*La Bataille*, p. 100).

<sup>24</sup> Pietro Bembo, *Oratio pro litteris graecis*, Centro interdipartimentale di studi umanistici, Roma, Viella, 2003.

<sup>25</sup> Voir la riche introduction de N.-G. Wilson, éditeur et traducteur du texte dans l'édition mentionnée. Pour Bembo, écrire ce discours était un « jeu d'esprit » ; il écrit dans *Prose della volgar lingua*, I, 6 : « Scrivere e compone grecamente, che niuno è che a questo fare ponga opera, se non per giuoco ». Ce texte ne semble avoir suscité que peu d'intérêt à l'époque (il est rarement mentionné, sauf dans quelques lettres d'amis) ; quelques travaux et thèses furent prévus à son sujet, notamment de la part de Förstel, mais ont été abandonnés. Carlo Vecce en a traité dans *Agnolo Poliziano, poeta scrittore filologo*. Atti del Convegno Internazionale di Studi. Montepulciano, 3-6 novembre 1994, a cura di V. Fera e M. Martelli, Firenze, 1998, p. 490-491.

<sup>26</sup> Voir p. 60-61 de l'édition citée.

<sup>27</sup> Voir p. 66-67 de l'édition citée. Bembo indique que latin a absolument besoin du grec et prend la métaphore du cours d'eau qui, seul, coule paisiblement et peut être facilement traversé, mais qui, lorsqu'il en rejoint un autre, s'élargit, supporte des bateaux et nécessite des ponts.

<sup>28</sup> Voir p. 33 et 39 de l'édition citée.

<sup>29</sup> Voir p. 62-63 de l'édition citée.

aux autres sujets, puisque c'est l'unique guide, l'unique accès à toutes les sciences. Comment pourrions-nous être correctement instruits dans cette partie de l'éducation si le grec ne nous vient pas en aide ?

Comme le montre ce passage, Bembo fait clairement le lien entre le savoir global tiré des Grecs et l'éducation. Dans son discours, l'humaniste insiste particulièrement sur l'idée que l'étude du grec contribue de façon essentielle à la formation de l'homme : selon lui, il faut que les jeunes Vénitiens puissent étudier le grec à volonté pour devenir d'honnêtes citoyens, capables de mener une bonne politique pour la cité. Si la cité recherche l'excellence et le pouvoir, elle doit favoriser l'étude du grec, car la culture et l'éclat contribuent grandement au pouvoir d'une cité<sup>30</sup>.

Ainsi, au tournant du XVe siècle et au début du XVIe, la défense du grec s'intensifie en raison notamment des attaques que cette langue subit de la part des scolastiques et des théologiens effrayés de voir les progrès de cette langue d'« hérétiques ». Les arguments se multiplient, s'adaptent aux lieux et aux époques, mais une certaine unité se dégage pour cette période : les défenseurs du grec cherchent à montrer que la langue de Démosthène n'est pas seulement indispensable pour une bonne maîtrise de la langue et de la culture latines, mais qu'elle véhicule un savoir global qui apparaît nécessaire à l'éducation des jeunes gens – à l'idéal encyclopédique humaniste.

Au cours des décennies suivantes, en France, on peut noter une nouvelle évolution de l'argumentation en faveur du grec, due en partie au changement de préoccupations. Même si le canevas reste plus ou moins semblable, la naissance de la langue française entre dans le débat.

#### *En France à partir de 1530*

À partir des années 1530, en France, la défense du grec se place sous le signe de « la rupture dans la continuité ». En effet, les arguments habituels soulignant la supériorité de la langue grecque, première et véhicule d'un savoir global, ont toujours cours, mais la « langue de comparaison », si l'on peut dire, a changé. J'ai indiqué plus haut que la défense du grec passait en partie, d'une façon générale, par une comparaison avec la langue latine, par rapport à laquelle elle apparaissait supérieure pour diverses raisons. A partir des années 1530, en France, l'essor de la langue vulgaire offre de nouvelles possibilités et la concurrence de la langue italienne de nouvelles motivations<sup>31</sup>; dès lors, les défenseurs du grec n'hésitent pas à comparer le français et le grec et, en prouvant la parenté des deux langues, démontrent d'une nouvelle manière l'utilité de l'étude de la première.

Pour illustrer ce point, je prendrai l'exemple d'un unique auteur : Henri Estienne, « le plus grand helléniste français de son temps et le producteur du discours le plus nourri sur le grec »<sup>32</sup>, avec son ouvrage sur la *Conformité du langage françois avec le grec*<sup>33</sup>. Dans cet ouvrage,

<sup>30</sup> Voir notamment p. 28-29 et p. 50-55 de l'édition citée.

<sup>31</sup> L'italien apparaît à la fin du XVIe siècle comme un concurrent sérieux par rapport au français et certains auteurs français craignent de voir leur langue s'« italianiser ». C'est le cas notamment d'H. Estienne, qui publie en 1578 les *Deux dialogues du langage françois italianizé et autrement déguizé, principalement entre les courtisans de ce temps ; de plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage. De quelques courtisanismes modernes et de quelques singularitez courtisanesques*, Genève, H. Estienne, 1578 ; rééd. P.M. Smith, Genève, Slatkine, 1980.

<sup>32</sup> H. Parenty, *Isaac Casaubon helléniste. Des studia humanitatis à la philologie*, thèse soutenue en février 2005 à l'Univ. de Reims, p. 45.

<sup>33</sup> H. Estienne, *Conformité du langage françois avec le grec*, Genève, H. Estienne, 1565 ; rééd. Paris, Jules Delalain, 1853.

Estienne se place dans la continuité d'auteurs comme Charles de Bovelles<sup>34</sup>, Joachim Périon<sup>35</sup>, Picard de Toutry<sup>36</sup> ou Blasset<sup>37</sup>, mais il formule ses arguments de façon plus systématique et détaillée : sous forme de démonstration logique, dans trois livres de longueur inégale, il fait d'abord ressortir les ressemblances grammaticales du grec et du français, puis il traite des idiotismes, enfin, il présente un « recueil alphabétique des mots françois, les uns pris du grec entierement, les autres en partie, c'est a dire en ayans retenu quelques lettres par lesquelles on peult remarquer leur etymologie ». Son but est de rehausser le lustre de la langue française, mais, pour cela même, il doit prouver pourquoi il a choisi le grec comme langue de référence et faire son éloge.

Au XVIe siècle, en France, la défense du grec est intimement liée à celle de la langue française. Le jeune idiome national, en faveur duquel la Pléiade œuvre ardemment, a besoin de prouver sa qualité en établissant notamment de nobles filiations, comme c'est le cas avec la langue grecque. Un auteur comme H. Estienne, entre autres, défend donc le grec pour lui, certes, mais aussi pour défendre le français ; une dialectique s'instaure entre les deux langues qui vise à les promouvoir conjointement.

Lambin, quelques années après la *Conformité* d'H. Estienne, en 1571, prononce sa *praelectio De utilitate linguae graecae et recta Graecorum Latine interpretandorum ratione*. Le Lecteur Royal, homme de cours, influencé par l'Italie, n'entend pas quant à lui défendre le français ; il laisse sans doute cette tâche à ses amis de la Pléiade, qu'il soutient cependant. Lambin ne cherche pas non plus une comparaison du grec avec le latin, comme le faisaient les premières générations de défenseurs du grec. Le Lecteur Royal vise, en s'appuyant tout d'abord sur quelques arguments topiques mais indispensables qu'il balaye rapidement, à prouver l'utilité du grec en soi. Par sa défense, Lambin cherche à établir l'autonomie du grec, autonomie qui permet, dans une perspective éducative et morale, d'établir en même temps celle des étudiants. Pour cela, il offre une argumentation très construite, progressive, qui dépasse les discours précédents et résout toute contradiction.

#### DENIS LAMBIN : UNE ARGUMENTATION SYSTÉMATIQUE

Denis Lambin ne révolutionne pas la défense du grec mais il part des arguments traditionnels pour mieux les dépasser et compléter les failles qu'ils laissaient subsister. Loin de fonder sa défense sur le procédé de l'énumération (des qualités du grec), comme le faisaient la plupart de ses prédécesseurs, Lambin construit un véritable raisonnement, par lequel il défait un à un les arguments de ses adversaires. S'il n'est pas possible de savoir quelle fut l'efficacité effective de cette défense, elle apparaît cependant fort convaincante et ne semble souffrir aucune nouvelle contradiction.

La première des deux grandes étapes du raisonnement de Lambin se divise en deux parties : il commence par reprendre l'argument selon lequel le grec serait la source de toute science, puis il défait les arguments de ses détracteurs qui soutiennent que les mots grecs sont vides de sens.

<sup>34</sup> Charles de Bovelles, *De differentia vulgarum linguarum et gallici sermonis varietate*, Paris, R. Estienne, 1533 ; *Sur les langues vulgaires et la variété de la langue française*, traduction française et notes de C. Demaizière, Paris, Klincksieck, 1980.

<sup>35</sup> J. Périon, *Dialogorum de linguae gallicae origine, eiusque cum Graeca cognitione libri quattuor*, Paris P. Nivelles, 1555.

<sup>36</sup> Picard de Toutry, *De prisca celtopaedia*, Paris, B. Prévot, 1556.

<sup>37</sup> Blasset, *Excellence de l'affinité de la langue grecque avec la françoise*, vers 1550-1555, édité partiellement dans H. Omont, « Un helléniste au XVIe siècle : *Excellence de l'affinité de la langue grecque avec la françoise*, par Blasset », *Revue des études grecques*, 30, 1917, p. 158-166.

*Le grec source de toute science*

La plupart des défenseurs du grec avant Lambin, on l'a vu, fondaient leur argumentation sur une énumération des sciences dont le grec était à l'origine. Le Lecteur Royal conserve l'argument selon lequel le grec est bien la source de toute science, mais il limite volontairement, par souci d'efficacité, le nombre de domaines évoqués et, surtout, il use du procédé de la prétérition.

De même qu'Henri Estienne affirme, dans la préface de la *Conformité du langage françois avec le grec*, qu'il « présuppose tenir ce point pour tout accordé, qu'une perfection de langage ne se peut trouver qu'entre les Grecs »<sup>38</sup>, Lambin considère comme un « pré-acquis » ce qui a déjà été démontré par les défenseurs du grec des générations précédentes. Le paragraphe qui ouvre proprement sa défense consiste ainsi en une vaste prétérition, rappelant ce qui est censé être admis par tous :

*Ut igitur hoc praeteream ac taceam, auditores, omnes honestas ac rectas disciplinas arteisque omnes liberales a Graecis ad Latinos esse profectas, quod cum multa alia argumenta declarant, tum nomina ipsa quibus illae appellantur arguunt quae et Graeca sunt et a Latinis usurpata atque usucapta, et ut poeticam duntaxat atque oratoriam facultatem et omnium artium parentem philosophiam commemorem, quis nescit eas aut a Graecis esse inventas aut a Graecis perfectas atque ad summum fastigium perductas ? Noti sunt omnibus saltem de nomine harum artium principes, poetae, oratores, philosophi, qui Latinos non solum tempore et numero, verum etiam praestantia et gloria longo intervallo superarunt.*

Même si, étudiants, j'omettais de dire et passais sous silence que ce sont les Grecs qui ont transmis toutes les sciences honnêtes et droites et tous les arts libéraux aux Latins – comme le montrent bien, en plus de nombreux autres arguments, les appellations-mêmes dont ces sciences sont revêtues, qui non seulement sont grecques, mais usurpées et considérées à l'usage comme leurs par les Latins –, et même si je m'en tenais à un rappel de leur talent en poésie et en rhétorique, ainsi qu'en philosophie, mère de tous les arts, qui ne sait que ces sciences ont été inventées par les Grecs, qu'elles ont été perfectionnées et conduites au faite suprême par les Grecs ? Ils sont connus de tous, ne serait-ce que de nom, les maîtres de ces arts, poètes, orateurs, philosophes, qui l'ont emporté de loin sur les Latins non seulement du point de vue du temps et du nombre, mais même de l'excellence et de la gloire.

Même s'il est reconnu que la Grèce a été une initiatrice dans la plupart des domaines du savoir, Lambin ne fait pas l'économie de cet argument. Mais, loin d'en faire l'essentiel de sa démonstration, il ne s'en sert que comme d'une base qui témoigne de sa lignée dans laquelle il s'inscrit et qui lui sert à rebondir pour pousser plus avant l'argumentation.

Dans le passage cité, Lambin annonce qu'il ne va développer la question de l'influence de la Grèce que pour trois « sciences » : la poésie, la rhétorique et la philosophie. L'énumération habituelle se mue donc chez Lambin en une réflexion ternaire. Il évacue donc les autres disciplines généralement évoquées, comme les mathématiques, le droit, la médecine, en se limitant aux domaines « littéraires ». Pour chacun de ces domaines, Lambin procède, là encore de façon traditionnelle, par comparaison entre le grec et le latin, en visant à montrer la supériorité grecque sur quatre points : le « temps » (*tempore*, argument de l'antériorité), le « nombre » (*numero*), l'« excellence » (*praestantia*) et la « gloire » (*gloria*).

C'est pour la poésie que la Grèce apparaît en premier lieu comme l'initiatrice. Lambin ne choisit pas de confronter face à face les deux plus grands poètes grec et latin, Homère et Virgile, et de prendre directement position dans le vif débat autour de ces deux auteurs qui

<sup>38</sup> H. Estienne, *Conformité du langage françois avec le grec*, préface.



anima le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, mais il élargit son approche et ajoute au prestige d'Homère, pour prouver la supériorité des Grecs, le nombre. La grande érudition de Lambin lui permet en effet de citer bien d'autres poètes grecs, à côté d'Homère, comme ceux à qui les Latins ont « volé » (*furatus*) ou « emprunté » (*mutuatus*) leur matière :

*Publius Virgilius, quem poetarum Latinorum Homerum dicere solemus, si quae a Museo, Homero, Hesiodo, Euripide, Apollonio Pisandro et Apollonio Rhodio, Theocrito et similibus vel furatus vel mutuatus est, ei detrahantur, nudus fere atque inanis reperietur.*

Si l'on retirait à Virgile, que nous appelons habituellement « l'Homère des poètes latins », ce qu'il a volé ou emprunté à Musée, Homère, Hésiode, Euripide, Apollonios de Pisandre et Apollonios de Rhodes, Théocrite et d'autres auteurs semblables, il semblerait presque nu et vide.

Lambin élargit encore le débat en mentionnant d'autres poètes latins qui auraient été eux aussi influencés par la Grèce : Horace, Propertius, Tibulle, Ovide. Si le professeur ne recourt pas au procédé de l'énumération en ce qui concerne les sciences promues par les Grecs, il n'hésite pas, à l'intérieur des trois domaines sélectionnés, à tirer parti de l'effet que peut créer une liste. Ainsi, c'est « Pindare, Alcée, Sapho, Simonide, Stésichore, Archiloque et les autres » (*Pindaro, Alcaeo, Sapphone, Simonide, Stesichoro, Archilocho et ceteris*) qu'Horace imite.

Pour la rhétorique, Lambin recourt au même procédé de l'énumération, qui vise à faire valoir l'argument du nombre en faveur de la Grèce. Au seul Cicéron latin, dont la valeur est cependant reconnue<sup>40</sup>, sont donc opposés douze orateurs grecs, dont la plupart sont traditionnellement recensés comme les « canons » alexandrins : Périclès, Alcibiade, Démade, Céphale, Lysias, Isocrate, Antiphon, Dinarque, Eschine, Démosthène, Hypéride et Lycurgue. Mais, si Lambin évitait, pour les poètes, la confrontation Homère/Virgile, il ne se prive pas, à propos des orateurs, de dresser un parallèle plus précis entre Cicéron et Démosthène, motivé notamment par le fait qu'il s'agit d'une *praelectio* d'introduction à l'orateur grec :

*... ex quibus [oratoribus] unum praecipue Demosthenem Marcus Tullius exprimere conatus est, seseque totum ad eius exemplum conformare studuit, quemadmodum iis qui utrumque diligenter et attente legerunt cognoscere licet.*

Parmi ceux-ci [ces orateurs], c'est le seul Démosthène que Cicéron s'est avant tout efforcé d'imiter, et c'est à l'exemple de celui-ci qu'il travailla à se conformer tout entier – comme peuvent le savoir ceux qui ont lu les deux auteurs avec soin et attention.

<sup>39</sup> C'est autour d'Homère et de Virgile que se cristallise le débat portant sur l'imitation à la Renaissance. La position de Virgile par rapport au poète grec est ambiguë : n'est-il qu'un « imitateur », donc inférieur à son modèle, ou peut-on lui reconnaître un génie propre qui lui permettrait de le surpasser? Quintilien proclame, au livre X, la supériorité d'Homère, Politien en fait l'éloge dans ses *praelectiones* (voir son *Oratio in expositione Homeris* et la fin de l'*Ambra*, v. 457-596), mais pour Scaliger, par exemple, Homère est inférieur à Virgile par son antériorité même, par le fait que l'*ars*, la virtuosité technique, est chez lui moins développée (*La Poétique*, éd. par J. Chomarat, Genève, Droz, 1994, chap. 2). Voir notamment la mise au point que P. Galand-Hallyn fait sur ce débat dans *Les yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, Orléans, Paradigme, 1995, p. 213-216.

<sup>40</sup> *Venio nunc ad oratores quorum praeclaram nobis copiam Graecia reliquit, cum Italia unum Ciceronem qui quidem sit sermone dignus et quem tot Graecis opponere possit habeat* (J'en viens à présent aux orateurs : la Grèce nous en a laissés de nombreux et illustres, alors que l'Italie n'en a qu'un seul, Cicéron, qui, certes, est digne d'intérêt, et que l'on pourrait comparer à tant de Grecs).

Lambin concède, après Quintilien<sup>41</sup> et Longin<sup>42</sup>, que les deux orateurs présentent des différences importantes, mais selon lui, quoi qu'il en soit, Cicéron reste un pâle imitateur de Démosthène:

*... tamen quidquid habet Marcus Tullius roboris atque nervorum, quidquid grande, elatum atque ornatum, id ad Demosthene sumsisse reperietur*

... cependant, quelles que soient la force et la vigueur de Cicéron, quelque grand, élevé et orné que soit son style, on trouvera qu'il les a empruntés à Démosthène .

Pour Lambin, l'antériorité et le nombre des poètes et des orateurs grecs leur confèrent une excellence et une gloire qui les rendent supérieurs aux Latins. En effet, les quatre « critères » de supériorité des Grecs ne sont pas à mettre sur le même plan, me semble-t-il, mais on peut supposer que la *praestantia* et la *gloria* dépendent du *tempore* et du *numero*, puisque ce n'est pas tant leur moindre valeur qui est reprochée aux Latins que leur nombre restreint et leur qualité d'imitateurs.

Sur la philosophie, le professeur ne s'étend pas outre mesure. Il recourt au procédé de la prétériorité, qui lui permet d'opérer un important raccourci, de balayer la démonstration, et de montrer la supériorité grecque dans ce domaine comme une évidence :

*Quid cetera orationis ornamenta ac lumina commemorem ? Quid locos ex philosophia petitos ? (...) Iam de philosophia quid est quod orationem habeam longiorem, cum tota Graecorum sit, neque ullus unquam Latinus, praeter Marcum Tullium et Senecam, Latinis eam litteris illustrare conatus sit ?*

A quoi bon rappeler les autres ornements et lumières du discours ? A quoi bon les lieux pris à la philosophie ? (...) Et puis, pour la philosophie, à quoi bon m'étendre plus longtemps alors qu'elle est toute grecque et que jamais aucun Latin, sauf Cicéron et Sénèque, n'a essayé de l'illustrer par les lettres latines ?

Contrairement aux autres disciplines, Lambin ne propose pas d'énumération de philosophes grecs à opposer aux deux auteurs latins mentionnés, il n'opère pas non plus de confrontation entre deux auteurs essentiels de chaque langue ; il se contente de souligner l'insuffisance des deux seuls philosophes latins qu'il cite : Sénèque n'a pas démerité en disputant « de nombreux points à sa manière, de façon fine, subtile, ingénieuse » (*multa ille quidem tenuiter, subtiliter et argute suo more disputavit*), mais il a cherché « à assumer une charge trop lourde pour lui » (*onere graviore quam ut id sustinere posset suscepto*) et « n'a rien produit de digne de l'ampleur, de la richesse, de l'éloquence de la Grèce » (*nihil Graeciae vel amplitudine, vel ubertate, vel facundia dignum attulit*) ; Cicéron, quant à lui, n'est reconnu par Lambin que comme traducteur de quelques commentaires de philosophes grecs d'importance secondaire (« il n'a pas traduit en latin pas grand' chose de Platon, et peu – voire rien –, d'Aristote », *non multa Platonis, aut pauca, aut nihil Aristotelis Latine donavit*). En réalité, il n'est pas vraiment nécessaire, aux yeux de Lambin, de prouver la supériorité de la Grèce en matière de philosophie ; évoquer rapidement les noms de Platon et d'Aristote, au détour d'une phrase, comme il le fait, suffit amplement à souligner une évidence.

Cette première défense du grec, très rapide, ne constitue en réalité qu'un préalable à la suite de l'argumentation, pour laquelle il importe d'avoir admis que le grec est à la source de

<sup>41</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, X, 76.

<sup>42</sup> Longin, *Du Sublime*, 12, 4-5.

tous les domaines du savoir. Ensuite, en effet, Lambin réfute l'idée selon laquelle les mots grecs seraient des *voces rerum inaneis*. Selon lui, ces mots permettent d'accéder aux idées des grands auteurs et le grec mérite donc d'être étudié pour soi.

*Les mots grecs ne sont pas vides de sens*

Dans le deuxième point de sa démonstration, qui consiste donc à montrer que les mots grecs ne sont pas vides de sens, Lambin reprend, dans l'ordre, les trois disciplines évoquées dans la première partie de sa défense, la poésie, la rhétorique et la philosophie. Pour chacune d'entre elles, Lambin invoque les plus grands auteurs, dont on ne peut décemment pas avouer que leurs écrits soient vains. En ce qui concerne la poésie, il s'agit des poèmes l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dont on ne saurait contester la richesse, constatée de longue date :

*Homeri poemata, Ilias et Odyssea, quibus veteres omne disciplinarum genus contineri statuerunt, quaeque tanti fecerunt, ut Homeri versibus magnae saepe controversiae decisae ac sublatae sint, suntne rerum ac sententiarum inania ?*

Les poèmes d'Homère, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dont les Anciens ont établi qu'ils contenaient tous les genres de sciences et dont ils ont fait tant de cas qu'ils ont souvent tranché et réglé d'importantes controverses grâce aux vers d'Homère, sont-ils vides de savoir et de sens ?

Parmi les auteurs qui attribuent à Homère cette vertu, on pense à Quintilien, bien sûr (livre X), mais aussi à Politien, qui écrit, dans son *Oratio in expositione Homeri* que « dans la poésie d'Homère, nous pouvons voir les exemples de toutes les vertus et de tous les vices, les germes de toutes les disciplines, l'image (*simulacra*) et la représentation (*effigies*) de toutes les choses humaines », et : « Eh bien, si nous appelions ce même Homère maître et fondateur de la peinture aussi, nous ne mentirions pas, je pense<sup>43</sup> ? »

Pour la rhétorique, c'est Démosthène que Lambin évoque, dont les discours sont connus en particulier pour leur efficacité redoutable, presque concrète :

*Quid ! Demosthenis orationes constantne ex verbis, consilio et prudentia vacuis ? Nonne ille saepe iis orationibus phalanges et machinas Macedoniae fregit, perculit, dissipavit ac profligavit ?*

Eh quoi ! Les discours de Démosthène consistent-ils en des mots exempts de sagesse et de prudence ? Ce grand orateur n'a-t-il pas brisé, renversé, détruit, abattu bien souvent, par ses discours, les phalanges et les machines macédoniennes ?

A propos de la philosophie, enfin, Lambin n'appuie pas son argumentation sur un unique auteur mais il recourt à une énumération, qui vient sans doute compléter le premier passage où il traitait de la philosophie grecque et latine. On a vu en effet que dans le premier point de sa défense, Lambin usait du procédé de l'énumération, sauf pour la philosophie ; ce déséquilibre, sans doute réfléchi, se trouve donc compensé quelques paragraphes plus loin, quand il cherche à prouver que les mots grecs ne sont pas vides de sens. Les noms qu'il invoque sont ceux de Platon et Aristote, mais aussi de Xénophon, Théophraste et Plutarque.

Après avoir établi que les ouvrages grecs véhiculent véritablement du sens, Lambin s'attarde sur la philosophie. Depuis le début du discours, on l'a vu, le professeur accorde un

<sup>43</sup> Politien, *Oratio in expositione Homeri, Opera omnia*, Lyon, Gryphe, 1546, t. III, p. 59-96 ; texte cité et traduit par P. Galand-Hallyn, *Les yeux de l'éloquence*, p. 63.

traitement particulier à cette matière, qui lui permet ici plus précisément de prouver la richesse et la profondeur du grec. On a pu dire que la poésie d'Homère contenait tous les savoirs, mais ce n'est pas cet argument, topique et déjà effleuré par lui dans ce même discours, qu'il utilise à cet endroit de son argumentation. Lambin, dans une perspective plus originale, montre que la philosophie grecque contient tous les savoirs. Dans son discours, Lambin indique que :

*Plato et Aristoteles, ut de his potissimum loquar, tanquam philosophiae principibus (...) res partim divinas, partim humanas et humanarum alias ad artem dicendi artemque disserendi pertinentes, alias ad naturae explicationem, alias ad prudentiam civilem, alias ad rei familiaris tuendae rationem, suis libris complexi sunt litterisque mandarunt.*

Platon et Aristote, pour parler essentiellement d'eux, en tant que maîtres de la philosophie (...) ont embrassé dans leurs ouvrages et mis par écrit un savoir mi-divin mi-humain, et, parmi ce savoir humain, des connaissances concernant la rhétorique et la dialectique, d'autres l'explication de la nature, ou la connaissance du droit civil, ou encore la façon de préserver le patrimoine familial .

Il apparaît donc qu'Homère n'est pas le seul Grec à véhiculer toutes les sciences dans ses poèmes, mais que les philosophes grecs, notamment Platon et Aristote, en sont aussi capables, puisque la citation indique qu'ils traitent aussi, dans leurs ouvrages, de rhétorique, de dialectique, de physique, de droit et d'économie. L'argumentation de Lambin donne à penser que les disciplines grecques s'entrelacent, s'interpénètrent, mais aussi s'étoilent, sortent d'elles-mêmes dans un mouvement d'expansion au lieu de rester chacune close sur elle-même. Ainsi, la langue grecque, loin de ne consister qu'en de « vains sons », comme le lui reprochent ses détracteurs, apparaît comme une langue porteuse d'un sens riche et complexe.

Le but de Lambin est bien de prouver que, si les auteurs grecs, à travers leurs textes, véhiculent un véritable sens, les mots grecs ne peuvent pas, quant à eux, être *inaneis*. Ainsi, on peut reconstituer une sorte de syllogisme : 1) les auteurs grecs transmettent un vrai savoir, 2) or c'est par les mots que ce savoir passe, 3) donc les mots grecs ne sont pas vides de sens. Pour étayer sa démonstration, Lambin s'appuie sur des exemples : à deux reprises, il cite des passages grecs qu'il traduit ou dont il explicite le contenu, afin de mettre en valeur de façon concrète le lien entre les mots grecs et le sens qu'ils véhiculent. Lisons la première citation:

*Sentit in Theaeteto Plato, verbi gratia, quam celerrime hinc, hoc est ex hac vita, illuc, hoc est ad Deorum vitam, fugere conandum esse ; fugam autem, similitudinem cum Deo esse, quanta maxima esse potest ; cum Deo similitudinem vero, esse iustitiam et pietatem cum prudentia conjunctam. Unde hanc praeclearam et plane divinam sententiam elicio ? Ex verbis Platonis. Quae sunt verba Platonis ? Attendite. Διὸ καὶ πειρᾶσθαι χρῆ ἐνθῆνδε ἐκείσε φεύγειν ὅτι τάχιστα . Φυγὴ δὲ ὁμοίωσις θεῷ κατὰ τὸν δυνατὸν ὁμοίωσις δὲ δίκαιον καὶ ὄσιον μετὰ φρονήσεως γενέσθαι.*

Dans le *Théétète*<sup>44</sup>, Platon pense, par exemple, qu' « il faut s'efforcer de s'évader au plus vite d'ici », c'est-à-dire de la vie d'ici-bas, « pour aller là-bas », c'est-à-dire vers la vie des dieux ; que « l'évasion est une ressemblance avec la divinité – la plus grande possible », et que « sont une ressemblance avec la divinité la justice et la piété alliées à la sagesse ». D'où tiré-je cette

<sup>44</sup> *Théétète*, 176 a-b.

illustre et presque divine pensée ? Des mots de Platon. Quels sont-ils ? Ecoutez bien : Διὸ καὶ περιᾶσθαι χρὴ ἐνθὲνδε ἐκείσε φεύγειν ὅτι τάχιστα . Φυγὴ δὲ ὁμοίωσις θεῶ κατὰ τὸν δυνατὸν ὁμοίωσις δὲ δίκαιον καὶ ὅσιον μετὰ φρονήσεως γενέσθαι. (C'est pour cela aussi qu'il faut s'efforcer de fuir d'ici au plus vite pour aller là-bas. La fuite est une ressemblance avec la divinité – dans la mesure du possible ; et est une ressemblance le fait d'être juste, pieux et sage à la fois).

Lambin souligne clairement le contenu philosophique du passage, mais il attire bien l'attention de son auditoire sur le fait que ce sens est tiré des mots grecs : *attendite*, « écoutez bien. »

Grâce à une argumentation très systématique et progressive qui force l'adhésion, l'objection des détracteurs du grec portant sur la « vanité » des mots de la langue de Démosthène se voit réfutée: on ne saisit les pensées des auteurs grecs que si l'on comprend leur langue et donc les mots qu'ils emploient pour les exprimer ; les mots grecs ne sont pas vains, qui permettent d'accéder à ce savoir dont il est établi qu'il est riche et complet.

Lambin parvient donc à défendre efficacement la culture et la langue grecques grâce à un raisonnement plus systématique que les générations précédentes. Cependant, à ce stade, on peut encore lui opposer un argument solide que n'ont pas su défaire ses prédécesseurs et qui est au cœur des débats en cette seconde moitié de XVI<sup>e</sup> siècle : l'existence de traducteurs. Dans la deuxième partie de sa défense, Lambin avance de nouveaux arguments qui repoussent tout détracteur dans ses retranchements – mais il s'agit d'arguments particulièrement exigeants , qui témoignent d'une très haute ambition quant à la maîtrise du grec.

## UNE ARGUMENTATION TRES EXIGEANTE

### *De l'inutilité et de la nocivité des traducteurs*

Les défenseurs du grec avant Lambin avaient soulevé le problème de la traduction<sup>45</sup> et souligné l'importance de lire le grec dans le texte, mais leur argumentation n'était pas, sur ce point, systématique et efficace, si bien que l'argument des détracteurs de la langue grecque selon lequel il n'est pas utile d'apprendre la langue grecque car un traducteur suffit pour accéder au sens du texte grec restait en partie valable.

Pietro Bembo, dans son discours rédigé en grec pour la défense du grec et adressé à la République de Venise en 1494<sup>46</sup>, indique que la traduction latine pervertit la pensée et le style d'auteurs comme Platon et Aristote, qu'il faut lire dans le texte<sup>47</sup>. Carteromachus, quant à lui, dans son discours prononcé en 1504 mentionné plus haut, pense que la langue

<sup>45</sup> Sur la traduction, voir notamment L. Guillermin, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1988 ; G.P. Norton, *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France and their humanist Antecedents*, Genève, Droz, 1984 ; M. Bizer, *La poésie au miroir*, Paris, Champion, 1995 ; *Traductions et traducteurs au Moyen Âge*, textes réunis par G. Contamine, Paris, Editions du CNRS, 1989 ; F. Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de poche, 1990 ; P. Galand-Hallyn, « La traduction, par G. Haudent, de la *Silve Rusticus* de Politien », *L'Italie et la France dans l'Europe latine de Pétrarque à Descartes*, IIe Congrès International de la Société Française d'Etudes Néo-Latines, Université de Rouen, 10-12 mars 2003, ss. la dir. de M. Deramaix et G. Vagenheim, presses de l'Université de Rouen, 2007 (en particulier la mise au point sur la « libération de la traduction au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle » p. 8-10).

<sup>46</sup> Discours mentionné plus haut et intitulé *Oratio pro litteris Graecis*.

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 68-69.

grecque est *significatissima* et, par conséquent, qu'elle ne souffre pas la traduction<sup>48</sup>. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne parvient à se montrer réellement convaincant.

Lambin, qui introduit dans son discours l'objection de ses adversaires à propos des traducteurs, parvient à la réfuter de façon progressive et efficace, en trois moments. Tout d'abord, Lambin met en question la fidélité des traducteurs :

*Primum, auditores, quotusquisque linguae Graecae et Latinae, ut de his potissimum loquamur, interpretis fidelis est ?*

Tout d'abord, étudiants, combien y a-t-il de traducteurs de langue grecque ou latine (pour ne parler que d'eux) qui soient fidèles ?

La question de la fidélité est intrinsèque à la question de la traduction<sup>49</sup>, et on pense d'emblée au *fidus interpretis* horacien<sup>50</sup> qui a fait couler beaucoup d'encre à la Renaissance<sup>51</sup>. La fidélité consiste-t-elle à rendre le mot à mot ou plutôt l'esprit du texte ? Les théoriciens<sup>52</sup> considèrent en général qu'être fidèle, c'est rendre au mieux l'esprit du texte<sup>53</sup>. Mais, à partir des années 1540 surtout, « le rêve de l'écriture libre surgit », selon le mot de L. Guillerme<sup>54</sup>, et les traducteurs souhaitent s'émanciper des auteurs et se constituer une écriture individuelle, loin de la tâche laborieuse et servile que représentait la traduction jusque-là. Le traducteur refuse de transmettre un modèle en s'effaçant, mais il entend l'assimiler<sup>55</sup> et en rendre compte en l'enrichissant<sup>56</sup>. C'est bien parce que le contexte est au désir d'émancipation des traducteurs et au désir de créativité personnelle de leur part que Lambin pose la question de savoir s'il en existe véritablement de fidèles. L'argument qu'il avance est que « chaque jour sont éditées de nouvelles traductions du même auteur et de la même œuvre » (*novarum quotidie interpretationum eiusdem scriptoris eiusdemque argumenti editio*), ce qui prouve que personne n'est capable d'établir une traduction aboutie, correcte et suffisante. Le nombre de traducteurs pose problème, pour Lambin, car il paraît évident que tous ne peuvent faire preuve d'une véritable compétence.

<sup>48</sup> Carteromachus, *Scipionis Carteromachi Pistoriensis oratio*, p. 35 : *sed ipse quoque caeterorum sermo non eam patitur expressionem, quam Graecus. Atque adeo, ut plus naturam efficere, quam verbis monstrari possit : in aliis quidem locutionibus non procul absit a vero. In Graeca autem tantum abest ut vere dicatur : ut melius etiam aiquanto atque significantius non nulla ante oculos ponat : quam natura ipsa moliatur.*

<sup>49</sup> Voir les remarques de M. Pergnier dans « Existe-t-il une science de la traduction ? », *Traductions et traducteurs au Moyen Âge*, p. XVII sq.

<sup>50</sup> Horace, *Art poétique*, v. 128-135.

<sup>51</sup> Voir G.P. Norton, « Fidus intrepres : a Philological Contribution to the Philosophy of Translation in the Renaissance France », *Neo-latin and the Vernacular in the Renaissance France*, éd. by G. Castor and T. Cave, Oxford Univ. Press (Clarendon), p. 227-251.

<sup>52</sup> Voir l'édition Goyet, qui regroupe les textes de Sébillet (p. 140 sur la « version »), Aneau (p.188), Peletier (p. 243 sq.), Fouquelin et Ronsard ; voir aussi Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*, Lyon, Dolet, 1540 (disponible sur Gallica).

<sup>53</sup> Voir par ex. Dolet : « le tiers poinct est qu'en traduisant il ne fault pas asservir iusques à la que l'on rende le mot pour mot. »

<sup>54</sup> L. Guillerme, *Sujet de l'écriture*, p. 439.

<sup>55</sup> L'opération de traduction est décrite à l'aide de métaphores naturelles comme celle de l'assimilation ; voir L. Guillerme, *Sujet de l'écriture*, p. 513 sq.

<sup>56</sup> Sébillet inverse la métaphore de l'enrichissement et affirme que la traduction fait honneur à l'auteur traduit puisqu'elle rend « la pure et argentine invention des poètes dorée et enrichie de notre langue » (éd. Goyet, p. 140).

Lambin introduit ensuite un deuxième argument propre à réfuter celui des traducteurs ; il n'est pas nouveau, mais il s'insère parfaitement dans la démonstration et gagne ainsi en efficacité. En effet, après Sébillet<sup>57</sup> et Dolet<sup>58</sup> notamment, Lambin indique que même s'il existait des traducteurs fidèles, il faudrait que ceux-ci connaissent parfaitement les langues de départ et d'arrivée soit, ici, la grecque et la latine. Cet argument vient en effet préciser le premier en indiquant quel type de traducteur pourrait être fidèle, si l'on concède qu'il en existe :

*Deinde, si qui sunt linguae Graecae laudabiles et fideles Latini interpretes, consentaneum et probabile est eos esse quibus lingua Graeca et Latina nota est, non eos quibus lingua quidem Latina non est satis nota, Graeca autem prorsus ignota. (...) Iudicare autem de multis interpretationibus quae nam sit omnium optima aut quae minime mala, eius profecto est cui utraque lingua nota est et qui regulam recti et pravi domi habet, quam cum opus sit adhibere queat. Recti autem et pravi regula in hoc genere lingua Graeca est : quam qui ignorat, neque de interpretationibus Latinis iudicare, neque interpres cuiusquam Graeci scriptoris ullo modo esse potest.*

Ensuite, s'il y a des traducteurs de latin et de grec louables et fidèles, il est logique et probable que ce soit ceux qui connaissent les langues grecque et latine, et non ceux qui ne connaissent pas suffisamment le latin et ignorent même tout à fait le grec. (...) Et juger, entre de nombreuses traductions, laquelle est la meilleure de toutes ou laquelle est la moins mauvaise, appartient assurément à qui connaît l'une et l'autre langue et sait la règle qui distingue le bon du mauvais, qu'il est en mesure d'appliquer si besoin est. Et la règle qui distingue le bon du mauvais dans le domaine qui nous intéresse est la langue grecque : qui l'ignore ne peut ni juger des traductions latines, ni, en aucun cas, se faire le traducteur du moindre auteur grec .

Pour Lambin, cependant, cela ne suffit pas encore, et sa réfutation de l'utilité des traducteurs se résout en un troisième point. En effet, même s'il existait des traducteurs parfaits, maîtrisant à merveille le latin et le grec, même s'ils étaient en mesure de traduire chaque auteur en rendant compte de son style particulier, il reste que celui qui dépend des traducteurs en est l'esclave, et qu'il vaut toujours mieux jouir de toute sa liberté, même pour la lecture de textes grecs<sup>59</sup>.

*Postremo fingamus scriptores omnes Graecos fideliter et pro suo quemque scribendi genere, (...) sed demum Graecos scriptores omnes fideliter et pro sua quemque dignitate in sermonem Latinum esse conversos, cuius malum, infelicitatis, vel potius, cuius ignaviae ac recordia est, ab alterius lege, arbitrio ac potestate pendere, quam sui iuris esse et suis legibus uti malle ?*

Enfin, imaginons que tous les auteurs grecs aient été traduits en latin fidèlement et chacun selon son style (...), admettons que tous les auteurs grecs aient été traduits en langue latine fidèlement et chacun selon son mérite, quelle infortune, ô malheur !, ou plutôt quelle paresse et quelle folie font que l'on préfère dépendre de la loi, du jugement et du pouvoir d'un autre, à être indépendant et user de ses propres lois ?

<sup>57</sup> Sébillet, éd. Goyet p. 146.

<sup>58</sup> Dolet, *La manière de bien traduire*, règle 2 : « La seconde chose qui est requise en traduction c'est que le traducteur ait parfaite connaissance de la langue de l'auteur qu'il traduit et soit pareillement excellent en la langue en laquelle il se met à traduire ».

<sup>59</sup> La condamnation des traducteurs par Lambin est d'autant plus étonnante qu'il assume lui-même la charge de Traducteur Royal de grec. Mais Lambin semble se considérer comme un traducteur à part : lui parvient, dans ses traductions latines, à rendre le style des auteurs grecs. Cependant, il vaut mieux toujours lire le grec dans le texte que de recourir à un traducteur, fût-il Lambin.

Il faut noter que dans la bouche de Lambin, la question de l'« esclavage » relative à la traduction s'établit dans un rapport inverse de celui que l'on trouve habituellement : ce n'est pas le traducteur qui accomplit une tâche servile, mais celui qui le lit qui entre dans une relation de dépendance à son égard. Si les deux arguments précédents auxquels recourt Lambin pour contester l'utilité des traducteurs peuvent être réfutés, ce dernier, en revanche, qui souligne la nécessité de l'autonomie, apparaît incontestable. En effet, quand on sait qu'un des buts essentiels de l'éducation consiste à former des hommes autonomes, l'argument de Lambin ne manque pas de frapper par sa pertinence. L'idée de l'importance de lire l'auteur par soi-même dans le texte n'est pas nouvelle. Bembo, par exemple, l'abordait déjà dans son *Oratio pro litteris graecis* de 1494<sup>60</sup>, mais il se contentait de dire que la traduction pervertissait le style et la pensée de l'auteur. Lambin va plus loin en affirmant non seulement qu'un auteur, lorsqu'il fait l'objet d'une traduction, est corrompu, mais que le lecteur même de cette traduction est aliéné, esclavagisé, infantilisé. Lambin conteste donc à la traduction le rôle éducatif qui a pu lui être reconnu et souligne au contraire son effet pervers, qui consiste à entretenir les hommes dans un état infantile prolongé :

*At qui interpretis opera in Platone et ceteris legendis utuntur, primum ex alterius arbitrio pendent, deinde semper incerti sunt, semper haesitant, semper fluctuant, semper aut tanquam peregrini, in locis desertis iter facientes, in errore versantur, aut tanquam pueri in tenebris ambulantes, trepidant et conturbantur.*

Mais ceux qui, pour lire Platon et les autres, recourent aux services d'un traducteur, non seulement dépendent du jugement d'un autre, mais restent toujours incertains, hésitent toujours, sont toujours indécis, toujours, comme des voyageurs étrangers qui font route dans des lieux déserts, sont livrés à l'errance, ou, comme des enfants qui, marchant dans le noir, tremblent d'effroi .

Cet argument, qui souligne la nécessité pour les étudiants de parvenir à l'autonomie, et ce grâce à la lecture des auteurs grecs dans le texte, apparaît particulièrement puissant et difficilement contestable. Lambin dévoile par là ses talents de pédagogue, mais il montre aussi la grande exigence qui est la sienne. Cette exigence se voit confirmée par la fin de son raisonnement, qui vise à défendre le grec grâce à d'autres arguments inédits.

#### *Le style des auteurs grecs*

Pour Lambin, comprendre le grec par soi-même permet certes d'éviter de suivre les erreurs des autres<sup>61</sup>, mais cela donne aussi l'occasion, au bon lecteur, d'apprécier de style propre à chaque auteur, qui ne peut être sensible que dans la langue originale :

<sup>60</sup> Edition citée, p. 69.

<sup>61</sup> Voir, dans la suite de la même *oratio*: ... *praeter eas rationes quibus ostendi quam sit inutile, damnosum, periculosum atque adeo miserum interpretibus quantumvis fidelibus et eruditis credere...* (... outre les raisons qui m'ont permis de montrer combien il est inutile, dommageable, périlleux, et même lamentable de faire confiance à des traducteurs, tout fidèles et érudits qu'ils soient ...) et: *et interpretibus partim ignotis, partim magno saepe nostro malo [25] notis bonam nostrae aetatis partem nostramque adeo libertatem committere et permittere malemus ? Praeterea vultisne vobis dicam, auditores, cum quibusnam conferri possint ac debeant qui interpretes legunt, non auctores ipsos ? Cum iis qui auditis et rumoribus credunt. Nam quemadmodum hi saepe falluntur, dum incerta pro certis, falsa pro veris, ficta pro factis accipiunt, ita qui interpretum fidem sequuntur in magnas saepe fraudes impelluntur* ( Et préférons-nous confier et abandonner une bonne partie de notre existence et même notre liberté à des traducteurs en partie inconnus, en partie connus, souvent pour notre malheur ? En outre, voulez-vous que je vous dise, étudiants, avec qui pourraient et devraient être comparés ceux qui lisent les traducteurs et non les auteurs eux-mêmes ? Avec ceux qui croient les on-dit et les rumeurs. Car, de même que ceux-ci se sont souvent trompés en prenant l'incertain pour le certain, le faux pour le vrai, la fiction pour la réalité, de même ceux qui font confiance aux traducteurs se font souvent entraîner vers de grandes méprises ).



*...qui igitur Platonem Graece loquentem legunt, primum in Platonis sententia percipienda aut numquam aut raro falluntur, deinde orationis lepores atque, ut ita dicam, cincinnos, quorum Plato studiosissimus fuit, una opera contemplantur et spectant atque ex tali contemplatione et spectaculo incredibilem voluptarem capiunt, cuius interpres ne umbram quidem talium elegantiarum potuit imitari. Quare qui Platonis interpretem, non Platonem legunt, hoc tanto bono careant necesse est.*

...ceux, donc, qui lisent Platon en train de parler en grec, tout d'abord ne se trompent jamais, ou rarement, dans la perception de sa pensée, ensuite, ils contemplent et regardent par la même occasion le spectacle qu'offrent ses charmes, et, pour ainsi dire, ses boucles, auxquelles il a porté une extrême attention, et, à une telle contemplation et à un tel spectacle, ils prennent un plaisir incroyable – tandis que le traducteur de Platon n'est même pas en mesure d'imiter ne serait-ce que l'ombre de telles élégances. C'est pourquoi il est inévitable que ceux qui lisent un traducteur, et non Platon, manquent cet avantage si remarquable .

Lambin souligne donc le plaisir propre à la lecture d'un texte grec original, que manquent nécessairement ceux qui s'en remettent aux traducteurs. L'argumentation de Lambin ne se contente pas d'être utilitariste, mais il s'appuie aussi sur des arguments qui peuvent sembler gratuits – comme pourrait apparaître celui de la *voluptas*. L'idée que la maîtrise du grec permet d'apprécier le style varié des auteurs grecs représente une sorte de luxe qui n'entraîne pas réellement dans l'argumentation des défenseurs du grec auparavant. Ce nouvel argument auquel recourt Lambin est rendu possible par les progrès du grec – ce qui permet de dépasser la simple compréhension littérale –, mais aussi par le public privilégié auquel s'adresse Lambin au Collège Royal. L'exigence de Lambin est d'autant plus grande et son argumentation d'autant plus pointue qu'il possède le statut de Lecteur Royal et que son public consiste en la « crème » des étudiants hellénistes du royaume. En homme de cour, il insiste sur la finesse dont peut et doit faire preuve un excellent helléniste, et ces développements sur la subtilité du style de Platon, notamment, dont les « boucles » sont évoquées<sup>62</sup>, n'étaient probablement pas pour déplaire aux autres courtisans présents dans la salle.

Ainsi, il apparaît que l'étude de la langue grecque, menée à bien, permet de lire les auteurs de façon autonome, dans le texte, et de les comprendre véritablement tout en jouissant des beautés de leur style propre. Mais l'argumentation de Lambin va plus loin encore. Il cherche à prouver, enfin, que la parfaite maîtrise du grec, à un degré supérieur, permet, plus que d'éviter des erreurs, de corriger celles qui ont été commises, et de rétablir la vérité des textes antiques. En réalité, Lambin ne se contente plus, à la fin de son discours, d'argumenter en faveur du grec et des études grecques, mais il justifie la tâche de philologue qui est la sienne.

#### *Le grec au service de la philologie*

Le dernier mouvement de la démonstration de Lambin consiste en une sorte d'ouverture. Toute la dernière partie représente une manière d'hyperbate où Lambin ne traite plus seulement du grec mais aussi du latin, et où il cherche à prouver combien le choix des mots est déterminant et combien le style varie d'un auteur à l'autre :

*Quid vero ! auditores, putatisne aut nihil referre quo quidque modo dicatur, aut omnium scriptorum dicendi genus esse idem atque unum ? Non est ita.*

<sup>62</sup> Le premier auteur à parler de « boucles » du style est Denys d'Halicarnasse, dans ses *Compositions stylistiques*, VI, 25, 32.

Mais quoi ! étudiants, pensez-vous que n'importe en rien la façon dont chaque chose est dite, et que le style de tous les auteurs est seul et unique ? Ce n'est pas le cas.

La conscience que les mots ont un poids particulier et que les auteurs ont chacun leur style – voire que chaque auteur adopte un style varié selon le type d'ouvrage –, allée à la maîtrise parfaite des langues latines et grecques, permettent au philologue de parfaitement saisir la spécificité de chaque auteur, de chaque texte, et donc de détecter les éventuelles interpolations. Lambin, dans cet ultime moment de sa démonstration, se prend lui-même pour exemple ; latiniste et helléniste fini, extrêmement sensible aux nuances lexicales et stylistiques des auteurs qu'il étudie ou traduit, il rappelle quelques corrections dont il est l'auteur : Lucrèce, Cicéron, Horace. Lambin ne cite ici que des corrections apportées à des auteurs latins, mais on sait qu'il fut Lecteur de latin avant d'être Lecteur et Traducteur de grec et que ses éditions latines faisaient autorité à l'époque<sup>63</sup>.

Pour répondre aux détracteurs du grec, Lambin s'est vu forcé de prouver que les mots grecs n'étaient pas « vides de sens ». Mais le professeur ne se contente pas de montrer que les mots grecs véhiculent un savoir établi par tous ; il importe selon lui de s'intéresser de très près aux mots, qui transmettent les pensées des auteurs et qui sont mis en œuvre par eux dans un style spécifique à chacun. Ainsi, la tâche du philologue n'est pas vaine, qui permet de déceler les interpolations et de rétablir les textes des auteurs dans leur vérité ; grâce à ces savants, la transmission des textes, dont chacun ne peut que reconnaître qu'ils représentent un trésor pour l'humanité, est assurée.

## CONCLUSION

La défense de Lambin concernant le grec s'appuie sur les discours apologétiques précédents et les dépasse. Le professeur évacue assez rapidement les arguments les plus traditionnels pour insister davantage sur ce qui lui permet de véritablement réfuter ses adversaires et de remporter l'adhésion. La force de l'argumentation de Lambin repose sur sa revendication de l'autonomie. En effet, le professeur plaide pour l'étude du grec en soi (sans considérer le grec comme un outil pour le latin), donc pour l'autonomie du grec, et avec une visée éducative qui consiste à rechercher l'autonomie des étudiants. Étudier le grec pour soi et en soi, le maîtriser, permet d'accéder au sens transmis par les textes grecs, sans dépendre de l'autorité de quiconque – en particulier des traducteurs incompetents. L'argumentation pédagogique et morale de Lambin se double d'une argumentation plus gratuite, qui souligne le plaisir apporté par la possibilité de saisir les prouesses esthétiques des auteurs : il s'agit là de l'originalité de Lambin, brillant et raffiné helléniste, mais aussi Lecteur Royal et courtisan.

<sup>63</sup> Même encore au siècle suivant, les éditions de Lambin sont la référence, en particulier celle de Lucrèce ; *Titi Lucretii Cari de Rerum natura libri sex, a D. Lambino... ex auctoritate quinque codicum manuscriptorum emendati...et... commentariis illustrati*, Paris et Lyon, G. Rouille et P.G. Rouille, 1563 [BN : YC- 545, in-4°].

Bibliographie

Textes:

- Bembo, P., *Oratio pro litteris graecis*, Centro interdipartimentale di studi umanistici, Roma, Viella, 2003
- Carteromachus (Scipione Forteguerra ou Fortiguerra), *Scipionis Carteromachi Pistoriensis oratio de laudibus litterarum graecarum*, Bâle, Johann Froben, 1517
- Estienne, H., *Conformité du langage françois avec le grec*, Genève, H. Estienne, 1565 ; rééd. Paris, Jules Delalain, 1853
- Lambin, D., *De utilitate linguae graecae et recta Graecorum latine interpretandorum ratione, oratio habita... pridie quam Demosthenis orationem κατ'Αριστοκράτους explicare inciperet* (prononcé le 22 octobre 1571), Paris, Jean Bienne, 1572 [BN : X- 3431 (10), in-4°]
- Lambin, D., *Orationes decem varii subiecti* (contenant la plupart des principaux discours de Lambin), Paris, 1562-1572. [Mazarine: 10314]
- Politien, A., *Les Silves*, texte traduit et commenté par Perrine Galand-Hallyn, Paris, Les Belles Lettres, [Classiques de l'Humanisme], 1987
- Politien, A., *Oratio in expositione Homeri, Opera omnia*, Lyon, Gryphe, 1546
- Scaliger, J.-C., *Poétique. Livre V. Le critique*, éd. J. Chomarat, Genève, Droz, 1994

Études:

- Galand-Hallyn, P., *Les yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, Orléans, Paradigme, 1995
- Galand-Hallyn, P., « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld (1515) : développement de l'ethos et poétique de la mémoire », *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit Blanche éditeur, 1997, p. 235-267
- Galand-Hallyn, P., « La traduction, par Guillaume Haudent, de la *Silve Rusticus* de Politien (Rouen, C. 1550) », *L'Italie et la France dans l'Europe latine de Pétrarque à Descartes*, IIe Congrès International de la Société Française d'Etudes Néo-Latines, Université de Rouen, 10-12 mars 2003, ss. la dir. de M. Deramaix et G. Vagenheim, presses de l'Université de Rouen, 2007
- Girot, J.-E., *Pindare en France avant Ronsard. De l'émergence des études grecques à la publication des Quatre Premiers livres des Odes (1550)*, Paris, Droz, [Travaux d'Humanisme et Renaissance n°CCCLV], 2002
- Goyet, F., *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de poche, 1990
- Guillerm, L., *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1988
- Parenty, H., *Isaac Casaubon helléniste. Des studia humanitatis à la philologie*, thèse soutenue en février 2005 à l'Univ. de Reims
- Wilson, N. G., *From Byzantium to Italy. Greek studies in the italian Renaissance*, Londres, Duckworth, 1992